



COMMUNIQUE DE PRESSE

1^{er} février 2011

PLAN CLIMAT ET TRAM-TRAIN : LA VALLEE SUR DE BONS RAILS !

La mise en œuvre d'un Plan Climat Energie Territorial (P.C.E.T.), rendue obligatoire pour les territoires rassemblant plus de 50 000 habitants en application de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010, a été décidée de manière volontaire par les élus de la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc, laquelle regroupe environ 15 000 habitants permanents.

Cette initiative, inédite en territoire de montagne, témoigne d'un attachement particulier de la Vallée à la prise en compte des problématiques environnementales et climatiques.

La finalité première d'un Plan Climat est de contribuer, à l'échelle du territoire impliqué, à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**, reconnues comme premier facteur du réchauffement climatique.

Pour atteindre ce but majeur, **la démarche initiée comporte trois étapes principales** (*détaillées dans le document joint*):

- identification des émetteurs de gaz à effet de serre par l'établissement d'un bilan énergétique détaillé et évaluation du volume global produit : phase actuelle du diagnostic, mené par une équipe d'experts ;
- détermination des actions concrètes à mener pour parvenir à une maîtrise des consommations énergétiques et des émissions de GES : phase du prochain semestre, avec l'organisation de 4 ateliers thématique (transports/habitat/tourisme/consommation) associant tous les acteurs de la Vallée pour faire émerger ces propositions d'actions ;
- construction du Plan Climat, regroupant lesdites actions, et validation par les élus : dernier trimestre 2011.

Eric FOURNIER, président de la communauté de communes et maire de Chamonix, souligne : « Un Plan Climat **doit son efficacité à l'implication de tous les acteurs** : chacun doit se sentir concerné et peut participer à la construction de ce Plan Climat, par ses réflexions et ses propositions que nous examinerons attentivement. Les comportements individuels et collectifs vont progressivement s'adapter dans le sens de la réduction des nuisances : le projet de tram-train sillonnant notre vallée y contribuera de manière emblématique ».

Pour organiser cette concertation avec les différents acteurs (entreprises, habitants, associations et collectivités), une réunion publique est prévue le 29 mars 2011, destinée à préciser les enjeux du Plan Climat et le calendrier des ateliers thématiques.

Les acteurs du territoire sont d'ores et déjà invités à exprimer leurs attentes et à formuler des propositions d'actions sur le forum internet dédié : <http://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/forum/>.

Un chantier concret : vers un tram-train des neiges

La mise en œuvre de **transports durables, l'un des axes majeurs de réduction des pollutions et des GES**, est illustrée par la signature de la convention de financement liée à la modernisation de la ligne ferroviaire St-Gervais-Vallorcine, qui couronne dix années d'efforts produits par les acteurs locaux en ce domaine.

Cette finalisation est intervenue samedi 29 janvier en mairie des Houches et a réuni les différents financeurs de ce projet : Région, Département, RFF, communauté de communes, ATMB et canton du Valais. Elle permet, moyennant un investissement de plus de 52 millions d'euros, **l'engagement de travaux structurants destinés à densifier la desserte** (passage à 2 trains/heure) ainsi qu'à faciliter et sécuriser l'utilisation routière du tunnel des Montets en période de risque avalancheux (quand fermeture de la RD 1506).

Pour plus de détails sur ce chantier, cf. la plaquette de présentation (en pièce jointe) produite à cette occasion.

Contacts :

François-Régis BOUQUIN – fbouquin@chamonix.fr - 06 01 08 15 88

Pour le Plan Climat : Corinne SALTZMANN – corinne.saltzmann@cc-valleedechamonixmontblanc.fr